

réalisation de ce projet qui entrera en vigueur à la date de la réponse du Gouvernement du Canada.

L'Ambassade des États-Unis d'Amérique saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires extérieures les assurances de sa très haute considération.

P.j. : Plan du projet de digue de ceinture commune

Ambassade des États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 29 août 1988